

Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la séance inaugurale du Colloque sur « la liberté d'expression et ses juges : Nouveaux enjeux, Nouvelles perspectives », organisé par le Centre d'études des droits du monde arabe (CEDROMA) de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ, le 2 mars 2017, à 10h00.

Ce n'est jamais de trop de répéter les souhaits de bienvenue à vous toutes et tous à ce colloque organisé par le CEDROMA de la Faculté de Droit et de sciences politiques de l'USJ ; en effet, le sujet abordé en ces jours, « la liberté d'expression et ses juges », n'est point un problème anodin car la question de la liberté et de la défense des libertés publiques et individuelles était et sera toujours au cœur des préoccupations fondamentales de notre Université ainsi que la formation de bons juges capables de discerner entre l'ivraie et la bonne graine. Un regard sur notre histoire universitaire, la lointaine comme la plus proche, montre et démontre que la liberté d'opinion s'est inscrite dans le cours des jours et des actions de l'Université, depuis les luttes pour le Grand Liban de la convivialité et du vivre ensemble jusqu'aux combats pour libérer le pays du poids des armées étrangères, jusqu'à l'effort continu et soutenu pour que l'Etat libanais retrouve ses pleins droits et ses réels devoirs envers le citoyen libanais pour qu'il puisse exercer sa liberté loin de toute contrainte. Mes remerciements donc à l'équipe du Cedroma et à sa tête Mme Marie-Claude Najem ainsi qu'au doyen de la Faculté, Mme Léna Gannagé, pour avoir osé choisir ce thème dangereux pour ce colloque et pour sa préparation avec minutie et compétence. Mes remerciements s'étendent à Mesdames et Messieurs les conférenciers qui sont venus de loin, de France et d'autres pays, afin d'appuyer ce colloque par la richesse de la Communication.

Chers Amis, il a été dit que le désir fort de l'Université était de devenir un pôle d'excellence académique et intellectuel, un laboratoire de culture et un espace de liberté. Aujourd'hui, plus que jamais, cette trinité d'objectifs, associée à d'autres objectifs non moins importants, demeure le bien-fondé du souci intellectuel et pratique des acteurs de l'Université. Cet espace de liberté d'expression commence par l'apprentissage de la réflexion qui est un acte libre de l'être humain et, en cela, réfléchir et apprendre à réfléchir deviennent les ennemis des slogans, des déclarations idéologiques passe-partout et des discours langue de bois : la réflexion exige un effort intellectuel, le slogan atteste une paresse mentale ; la réflexion vise la clarté, le slogan se plaît dans la confusion ; la réflexion, lorsqu'elle devient expression et opinion, demande du

courage mais aussi du discernement entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste, les caricatures et la photo authentique. À titre d'exemple, un sujet qui préoccupe actuellement le Liban et concerne d'ailleurs sa presse et ses stations radiophoniques et télévisuelles : une crise économique inexorable les frappe jusqu'au point où l'un ou l'autre des quotidiens a cessé de paraître et nombreux, par centaines, ceux et celles parmi les journalistes et techniciens qui ont été invités au chômage. Le seul slogan qu'on entend est que la crise financière, le tarissement de publicité et la multiplication des sites web d'information sont la cause de la régression des moyens classiques d'information. Mais personne n'ose dire que nos moyens d'information étaient financés par l'étranger, que ces sources ont tari et que les dirigeants de la presse n'ont rien fait afin de transformer ces moyens d'informations en vraies institutions qui se projettent dans l'avenir en une autonomie confirmée. Or certaines stations de télé n'hésitent pas à favoriser des programmes soi-disant libres et libérant, mais en fait, ne s'adressent qu'aux instincts des hommes et à leur curiosité.

Dans notre démarche universitaire plus prononcée que n'importe quel autre espace universitaire, nous insistons aujourd'hui sur la dimension critique dans notre action enseignante et surtout dans notre action en vue de la formation de la personnalité citoyenne de l'étudiant. Celui-ci doit mettre en cause les idées reçues et les images tronquées de la réalité, sous prétexte qu'elles portent atteinte à l'esprit académique, à l'ordre social ou à la sécurité de l'État, il se mue inévitablement en résistance.

Quelqu'un, un ancien chef libanais de gouvernement avait dit : « au Liban, il y a trop de libertés et peu de démocratie ». Force est de constater que la démocratie souffre déjà du clientélisme et souffre plus encore aujourd'hui de l'incapacité de passer à une formule moderne de loi électorale mais ce n'est que le gel qui est en vue ». C'est pour dire qu'une vraie liberté d'opinion et d'expression doit être régulée par l'alternance démocratique, par la liberté de choix de son député, par le suffrage universel, l'exercice démocratique du pouvoir, l'administration publique épurée de la corruption et la justice bien centrée sur les droits du citoyen. Dans ce sens, le sujet d'aujourd'hui a des contours bien juridiques que ce colloque cherchera à identifier, mais la liberté d'expression demeure pour l'Université une vraie matière d'enseignement et d'exercice chéri qui aident à se libérer, car la liberté est aussi libération, c'est à poser des actes libres par une expression libre dans une action de discernement pour le meilleur choix et la meilleure parole. Ce colloque du Cedroma, qui porte dans son titre le mot arabe, devient ainsi colloque de

mission pour notre monde libanais et surtout pour notre monde arabe où le printemps de la liberté attend toujours l'éclosion de ses premiers bourgeons. Mais qui a dit que nous ne vivons pas d'esprit de combat et d'espoir !